

Financé
par l'Union européenne

COUNCIL OF EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Promotion de la bonne gouvernance, lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (SNAC Tunisie)

**Visite d'étude au Conseil de l'Europe (lutte contre le crime économique)
Palais, Strasbourg, 11-13 juin 2014**

Projet de programme

Version 11 juin 2014

11 juin 2014 : Programme Sud-Composante 2 : arrivée des participants	
12h40	Vol Tunis-Marseille
17h30	Arrivée à Strasbourg
18h30	Navette vers l'hôtel Hotel ibis Ponts Couverts, 7 Rue De Molsheim, 67000 Strasbourg (tél. : 03 90 22 48 70)
20h30	Dîner
12 juin 2014 : Séminaire introductif sur les standards du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption et introduction aux méthodologies du GRECO, Salle 14	
08h15	Départ de la navette de l'hôtel
08h45	Accueil des participants
09h00 – 09h15	Ouverture du séminaire M. Zoltan Taubner, Directeur des Relations Extérieures, Conseil de l'Europe, Strasbourg M. Ridha Zguidane, Consulat de Tunisie à Strasbourg
09h15 – 09h30	La coopération du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption et le crime économique Mme Ardita Abdiu, Unité de coopération du crime économique du Conseil de l'Europe
09h30 – 10h00	L'Instance nationale de la lutte contre la corruption (INLUCC) : passé, présent et perspectives M. Samir Annabi, président de l'INLUCC
10h00 – 10h30	Présentation des méthodologies d'évaluation du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption Mme Sophie Meudal-Leenders, Secrétariat du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)
10h30 – 11h00	Pause-café

11h00 – 11h30	Présentation du diagnostic du cadre institutionnel et législatif anti-corruption réalisé au Maroc (en application principalement de la méthodologie établie par le GRECO) dans le cadre du « Programme Sud » M. Ahmed Ait Taleb, Commissaire de police divisionnaire, Maroc M. Abdelkarim Setti, Conseiller du Ministre de l'économie et des finances, Maroc
11h30 – 12h00	Thèmes choisis parmi les quatre cycles d'évaluation du GRECO Mme Sophie Meudal-Leenders
12h00 – 13h00	Questions et réponses
13h00 – 14h30	Pause-déjeuner
14h30 – 15h00	Le contrôle du financement des campagnes électorales M. Gaël Martin-Micallef, Juriste, Secrétariat de la Commission de Venise, Division des Elections et des Référendums
15h00 – 15h40	Questions et réponses
15h40 – 16h00	La gouvernance en Tunisie : priorités et perspectives M. Anouar Ben Khelifa, Secrétariat d'Etat chargé de la gouvernance et de la fonction publique
16h00 – 16h30	Présentation des travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le Code de bonne conduite des partis politiques M. Pavel Chevtchenko, Secrétaire de la commission des affaires politiques, Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
16h30 – 17h00	Présentation du statut de « partenaire pour la démocratie » auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe M. Alessandro Mancini, Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
17h15	Départ de la navette pour l'hôtel
13 juin 2014 : Séminaire introductif sur les standards du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de bonne gouvernance au niveau local, Salle 2	
08h15	Départ de la navette de l'hôtel
08h45	Accueil des participants
09h00-09h45	Introduction aux standards internationaux et les pratiques nationales réglementant les associations à but non lucratif en matière de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme M. Grahame Barker, Expert du Conseil de l'Europe
09h45 – 11h00	Questions et réponses Analyse préliminaire des lacunes du cadre des associations à but non lucratif en Tunisie selon la méthodologie du Conseil de l'Europe
11h00 – 11h15	Pause-café

11h15 – 12h00	Les méthodologies d'évaluation du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme Mme Livia Stoica Becht, chef de l'Unité de monitoring LAB/CFT et relations extérieures, Secrétariat du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)
12h00 – 12h30	Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux : son action dans le domaine de la promotion de l'éthique et de la prévention de la corruption / Nouvelles perspectives de coopération entre le Congrès et la Tunisie après l'adoption d'un statut de « partenaire pour la démocratie locale » (octobre 2014) M. Denis Huber, chef de la Division relations extérieures et priorités thématiques du Congrès
12h30 – 13h00	La « Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local » : un instrument concret destiné à améliorer la gouvernance à l'échelon local et à promouvoir les douze Principes de bonne gouvernance démocratique M. Alfonso Zardi, chef du Service des institutions démocratiques et de la gouvernance, Division de la bonne gouvernance
13h00 – 13h15	Conclusions
13h30	Départ de la navette pour l'hôtel
15h00	Départ de la navette de l'hôtel pour la gare
16h00	Départ de la navette de l'hôtel pour l'aéroport
16h01 - 19h03	TGV Strasbourg-Aéroport Paris-Charles de Gaulle (<i>via Marne la vallée</i>)
18h50 - 20h05	Vol Strasbourg-Tunis Arrivée à Tunis
21h05 - 22h30	Vol Paris-Tunis Arrivée à Tunis

Coordinateur de programme SNAC: Guillaume PARENT, Conseil de l'Europe